

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Faculté de science politique et de droit

CONSEIL ACADÉMIQUE

**PROCÈS-VERBAL de la cent-unième assemblée ordinaire
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit,
tenue le 28 novembre 2018, à 12 h 45, au local A-1715**

Membres présents

Besner, Louis-Simon
Breton Le-Goff, Gaëlle
Brunet, Lysa
Carlier, Denis
Cyr, Hugo
Deblock, Christian
Dionne-Legendre, Gabrielle
Dubois, Émilie
Durazo, Julian
Fontaine, Laurence-Léa
Gagnon, Frédérick
Gallié, Martin
Jegen, Maya
Massie, Justin
Roch, François
Romani, Vincent

Membres absents

Audet, François*
Bernstein, Stéphanie*
Gesualdi-Fecteau, Dalia*
Lessard, Jean-François*
Lorite, Alejandro*
Ouellet, Maxime*
Prévost, Jean-Guy*

Observateurs

Benghellab, Nour
Boulangier-Milot, Luc
Charron, Simon
Dorais, Sébastien
Maltais, France
Pugeaud, Pierrick

***Absences motivées**

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la cent-unième assemblée ordinaire du 28 novembre 2018 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
2. Adoption du procès-verbal de la centième assemblée ordinaire du 26 septembre 2018 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
3. Mesure de soutien en français pour les candidates, candidats non francophones à un programme de premier cycle titulaires d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec
4. Affaires en découlant
5. Information
 - 5.1 Département des sciences juridiques
 - 5.2 Département de science politique
 - 5.3 Institut d'études internationales de Montréal
 - 5.4 Centre de développement professionnel de la Faculté de science politique et de droit
6. Affaires académiques
 - 6.1 Évaluation de programmes
7. Recherche
8. Modification majeure du programme de doctorat en science de l'environnement
9. Nomination à la direction de l'Unité de programme de premier cycle en droit
10. Affaires étudiantes

11. Divers
12. Motion de félicitations
13. Dépôt de document
14. Levée de séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Christian Deblock préside la séance et madame Isabelle Boudreault agit à titre de secrétaire-rédactrice.

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la cent-unième assemblée ordinaire du 28 novembre 2018 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

Sur proposition dûment faite par monsieur François Roch, appuyée par monsieur Justin Massie, le projet d'ordre du jour de la cent-unième assemblée ordinaire du 28 novembre 2018 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

2. Adoption du procès-verbal de la centième assemblée ordinaire tenue le 26 septembre 2018 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

La correction suivante est apportée :

Page 7, 2^e paragraphe : ajouté 'é' au dernier mot, soit 'représentés'.

Sur proposition dûment faite par monsieur Hugo Cyr, appuyée par monsieur Martin Gallié, le procès-verbal de la centième assemblée ordinaire du 26 septembre 2018 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

3. Mesure de soutien en français pour les candidates, candidats non francophones à un programme de premier cycle titulaires d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec

Le vice-doyen aux études explique que cette demande provient de la vice-doyenne aux études de la Faculté de communication, madame Marie-Cécile Guillot. Cette mesure s'adresse aux étudiantes, étudiants étrangers. Mise en contexte de cette résolution : pour être acceptés, les étudiantes et étudiants étrangers, doivent obligatoirement passer un examen de français, soit le test de français international (TFI). Cette disposition va permettre à ceux et celles qui n'ont pas obtenu la note de passage exigée de commencer leurs études dans le domaine qu'ils ont choisis tout en prenant les cours de français nécessaires. L'ensemble des autres conseils facultaires académiques, la direction du programme ainsi que le comité des études ont déjà entériné cette mesure. Le doyen explique que l'essentiel de cette mesure vise à offrir de la flexibilité aux étudiantes et étudiants qui désirent s'inscrire aux cycles supérieurs. Avant cette nouvelle disposition, ils ne pouvaient pas s'inscrire sans avoir réalisé les quatre ou cinq cours de français requis. L'intégration est ainsi plus harmonieuse.

RÉSOLUTION CFSPD-2018-2019-736

ATTENDU la résolution n° 20181114 adoptée par le Comité des études de la Faculté de science politique et de droit le 14 novembre 2018 approuvant le projet de modification des mesures de soutien en français pour les candidates, candidats à un programme de premier cycle titulaires d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec;

ATTENDU la résolution 2013-CE12294 adoptée par la Commission des études le 11 juin 2013 établissant un seuil éliminatoire de 605/990 au Test de français international (TFI) en-dessous duquel les demandes d'admission soumises par les candidates, candidats à un programme de premier cycle titulaires d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec sont refusées et fixant sa date d'entrée en vigueur au trimestre d'automne 2014;

ATTENDU la résolution 2014-CE-12420 adoptée par la Commission des études le 11 février 2014 établissant à 785/990 le seuil minimal à obtenir au Test de français international (TFI) pour être admis directement à un programme d'études de premier cycle;

ATTENDU la résolution 2014-CE-12421 adoptée par la Commission des études le 11 février 2014 approuvant la création du programme court de premier cycle de mise à niveau universitaire en français;

ATTENDU que les candidates, candidats ayant obtenu un score entre 605 et 780 doivent avoir suivi au complet le programme court de premier cycle de français langue seconde pour études universitaires (0758), quel que soit le score obtenu, avant de s'inscrire dans leur programme disciplinaire.

ATTENDU le projet proposé visant à permettre aux candidates, candidats ayant un score entre 605 et 780 d'obtenir une admission conditionnelle dans leur programme d'études à la réussite des cours de français langue seconde selon le score obtenu au TFI (ou au test de l'ÉDL) et leur permettant de suivre les cours disciplinaires en concomitance avec les cours de français langue seconde;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

Il est proposé par monsieur Martin Gallié, appuyé par monsieur Julian Durazo, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit:

APPROUVE le projet de modification des mesures de soutien en français pour les candidates, candidats à un programme de premier cycle titulaires d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec telles que présentées dans le document en annexe et prévoit sa mise en vigueur à l'automne 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Affaires en découlant

Avis du doyen concernant le projet de la politique numéro 16

Le doyen informe les membres au sujet de l'avis sur le projet de politique numéro 16 qu'il avait préparé à titre de doyen. Cet avis-là a été en premier lieu discuté au sein de la direction de l'Université et coopté par l'ensemble de la direction. L'avis a été remis comme les autres à titre confidentiel.

5. Informations

5.1 Faculté de science politique et de droit

5.1.1 Arrivée de monsieur Luc Boulanger-Milot

Le doyen présente monsieur Luc Boulanger-Milot, nouveau directeur du Centre de développement professionnel. Notaire de formation, il a comme mandat de développer les offres de stage et de favoriser, pour les finissantes et finissants de la Faculté, une meilleure insertion dans le milieu professionnel.

Monsieur Boulanger-Milot prend la parole : Monsieur Boulanger-Milot souligne qu'il provient de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) où il était directeur du marketing. Il dirigeait une équipe d'une dizaine d'employées, employés. Il était responsable de l'image, du développement et de la vente des produits ainsi que des relations avec les partenaires. Son expertise complètera la formation académique de nos étudiantes et étudiants en assurant le pont entre l'Université et le monde du travail.

5.1.2 Mission à Paris

Le doyen est de retour d'une mission de six jours à Paris où il a donné une conférence. Il a rencontré des partenaires universitaires dont Paris 2, l'École des hautes études en sciences sociales, Paris-Nanterre et Paris-Saclay afin d'évaluer ce qui est possible d'orchestrer avec eux. Parmi les éléments, il y a la possibilité de développer au moins quatre programmes conjoints d'études supérieures en droit, également une conférence annuelle en alternance avec deux universités. Le doyen a aussi eu l'occasion de rencontrer la délégation du Québec à Paris qui l'a orienté vers plusieurs pistes pour développer de nombreux liens, notamment pour un projet qui réunirait science politique et Grenoble. Il termine en mentionnant qu'il existe un moyen pour financer une partie des échanges étudiants : cette possibilité couvrirait une partie des coûts reliés à ces derniers.

5.1.3 Motion de félicitations à madame Lucie Lamarche

Madame Lucie Lamarche a été nommée au Comité d'experts chargé des droits de la personne au Programme de contestation judiciaire. Ce programme du gouvernement fédéral vise à financer les contestations basées sur la Charte canadienne. Une résolution de félicitations est ici présentée.

Résolution CFSPD-2018-2019-737

ATTENDU le Programme de contestation judiciaire modernisé du gouvernement du Canada;

ATTENDU la nomination de madame Lucie Lamarche à titre de membre du Comité d'experts chargé des droits de la personne, le 20 novembre 2018

ATTENDU la carrière exceptionnelle de madame Lucie Lamarche, professeure au Département des sciences juridiques, professeure associée à l'Université d'Ottawa et membre de la Société royale du Canada;

ATTENDU son engagement pour la justice sociale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Roch, appuyé par monsieur Louis-Simon Besner, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

FÉLICITENT madame Lucie Lamarche, professeure au Département des sciences juridiques, pour sa nomination au Comité d'experts chargé des droits de la personne au programme de contestation judiciaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1.4 Bourse Rhodes

L'une de nos étudiantes au baccalauréat en droit, madame Clarisse Emond-Larochelle s'est méritée la prestigieuse bourse Rhodes. Diplômée du Baccalauréat en relations et droit international (BRIDI) en 2018, Madame Émond-Larochelle est la troisième de ce programme à obtenir cette prestigieuse bourse. Aucun autre programme au Québec peut se targuer d'avoir une telle réussite. Le doyen présente brièvement cette bourse : deux pour l'ensemble du Québec, 11 pour le Canada toutes disciplines confondues. Cette bourse finance entièrement les études pour Oxford, ce qui inclut le logement, le transport et la nourriture. Il y aura également une résolution de félicitations présentée en fin de réunion.

5.1.5 Accomplissement sportif

Le doyen désire souligner les exploits de deux autres étudiants. Il s'agit de messieurs Antoine Frizon, maîtrise en science politique et Alexandre Lavallé, baccalauréat en droit. Alexandre Frizon est membre de l'équipe de cross-country et Alexandre Lavallée celle de taekwondo de l'UQAM. Chaque année, on souligne les performances des étudiantes et étudiants qui non seulement font partie de nos équipes sportives mais qui également maintiennent une moyenne académique élevée, soit au-dessus de 80 %. C'est leur cas et ils représentent l'Université avec honneur.

5.1.6 Manifestations

Au début novembre, deux événements malheureux se sont déroulés au café Aquin. Ces rassemblements n'étaient ni autorisés, ni demandés par les associations étudiantes. Le doyen fait circuler les images de graffitis. Les propos y sont haineux. La première manifestation a coûté environ 25 000 \$ en dommages, non couverts par les assurances, la somme a été payée par les fonds d'opération. Comme il y a eu des menaces envers les agents de sécurité de la Garda, la police a été appelée afin d'assurer la sécurité. La semaine suivante, un autre rassemblement a été tenu. Cette fois-ci la police n'a pas été appelée. Pour cette deuxième soirée, il y a eu 20 000 \$ de dommages qui sortiront des mêmes fonds. La raison pour laquelle le doyen donne ces informations c'est qu'il désire, tout en acceptant les contestations, que l'on prenne collectivement les moyens pour respecter et assurer la sécurité des gens et des lieux. En effet, certains étudiants qui

étaient dans les locaux avoisinant les manifestations ont dû être évacués par sécurité. Le doyen en profite pour approuver la pratique mise de l'avant par les associations étudiantes qui est d'avoir des « gardiens du senti » lors de la tenue de leurs événements. Le doyen termine en mentionnant qu'il serait bien que cette expertise puisse être partagée avec l'ensemble de la Faculté.

5.2 Département des sciences juridiques

5.2.1 Assemblée départementale d'embauche

Une assemblée départementale d'embauche se tiendra demain et le directeur du Département des sciences juridiques souhaite qu'une première embauche puisse être faite. Monsieur François Roch informe l'assemblée que deux postes sont à combler cette année : le premier en droit de la consommation et le second en droit privé. Pour l'an prochain, deux postes : un en approche clinique et expérientiel du droit et un autre en droit et intelligence artificielle et environnement numérique. Le point sera fait à ce sujet lors du prochain conseil académique facultaire.

Monsieur François Roch se réjouit de la nomination de monsieur Luc Boulanger-Milot. Il note que son arrivée à la direction du Centre de développement professionnel sera très bénéfique pour tous les étudiantes et étudiants de la Faculté. Les attentes sont hautes envers le Centre de développement professionnel : progressivement, les services vont revenir et cela contribuera grandement au bon développement de nos étudiantes et étudiants. Le doyen en profite pour souligner que la sélection de monsieur Luc Boulanger-Milot s'est faite conjointement avec la collaboration des deux départements.

Monsieur François Roch désire également attirer l'attention de l'assemblée sur la nomination de monsieur René Côté à la Commission des droits d'auteur. Une résolution de félicitations est demandée afin de souligner cette reconnaissance.

Dernier point : le parachèvement de la réforme du baccalauréat en droit. On espère pouvoir arriver au printemps prochain avec un projet de réformes et une série de recommandations et de modifications majeures à proposer afin qu'on puisse être capable d'implanter le nouveau programme à l'automne 2020.

5.3 Département de science politique

Monsieur Christian Deblock, directeur du Département de science politique, prend la parole. La réforme et le recrutement du Département demandent beaucoup d'énergie, souligne M. Deblock. Pour le recrutement, il est question de publicité et de la relance du baccalauréat en science politique. Il est également important de mentionner que des nouveaux programmes sont mis en place. Le premier est un certificat de premier cycle en gouvernance et affaires publiques internationales. Un avis d'intention a été déposé la semaine dernière. La deuxième est une maîtrise conjointe avec Sciences Po Grenoble. Le processus est assez avancé.

Toujours dans un même esprit, conjointement avec monsieur Sébastien Dorais, un effort est déployé pour effectuer un rapprochement avec les professeures et professeurs de Cégeps. Plus d'une soixantaine d'entre eux sont issus de l'UQAM. On désire les inviter au printemps afin d'établir des liens plus statutaires avec eux; ce qui nous permettrait d'être plus présents dans leur milieu.

Monsieur Christian Deblock rappelle que le Département de science politique fait partie des départements fondateurs de l'UQAM et que l'organisation de son cinquantenaire va bon train. Plusieurs programmes ont été mis en place : bourses du cinquantenaire, vin et fromage, panneaux pour retracer un peu l'histoire tout en envisageant le futur et un gala qui rassemblera les nouveaux et les anciens collègues. Tous ces projets sont collectifs : l'ensemble du Département y travaille. Il termine en mentionnant que le Département a déposé, non seulement pour eux mais également pour l'ensemble de la Faculté une demande de financement avec un agenda spécifique pour ces événements. Monsieur François Roch s'informe si la Faculté a reçu des nouvelles de cette demande. Le doyen souligne que les réponses devraient arriver vers la fin octobre (sic).

5.4 Institut

Personne n'est présent.

5.5 Centre de développement professionnel

Ce point a déjà été traité en aval.

6. Affaires académiques

6.1 Inscriptions

Monsieur Sébastien Dorais informe l'assemblée que pour l'automne 2018 et l'hiver 2019 (même si les chiffres ne sont pas définitifs) on peut déjà constater une baisse des inscriptions. Au premier cycle, cela représente presque 6 % (si on compare à l'automne 2017). Pour l'hiver 2019 (les inscriptions ne sont pas terminées) le recul atteint les 20 %. Même si la tendance va se résorber quelque peu avec la compilation finale des inscriptions cela ne sera pas en positif mais encore en décroissance. Le doyen spécifie que ce 5 % va se refléter automatiquement dans notre financement global : auxiliaire d'enseignement, budget d'opération, enveloppe de charges...

En ce qui concerne les cycles supérieurs, en science politique pour l'automne : la maîtrise en science politique recule légèrement de 2 % et cela semble se maintenir au doctorat. En sciences juridiques, maîtrise, DESS, programme court, doctorat, on note une progression de 7 %. Pour l'hiver, on constate 13 % de moins au doctorat en science politique. Même si on considère qu'il y aura des inscriptions tardives, la tendance est nettement en décroissance et s'observe pour l'ensemble de l'Université.

6.2 Évaluation des programmes

Le vice doyen aux études prend la parole pour informer les membres que l'évaluation du Baccalauréat en communication, politique et société (BCPS) a été lancée. L'évaluation du Baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI) va bon train. Les questionnaires sont terminés et le rapport sera rédigé par monsieur Thierry Bourgoignie en janvier 2019.

7. Recherche

Concours de financement externe:

Quatre professeurs de la Faculté ont déposé une demande au programme « Savoir » du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), quatre autres au programme « Relève professorale » du le fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), et deux au programme « Engagement partenarial » du CRSH.

Concours de financement facultaire

L'édition d'octobre 2018 des concours de soutien financier facultaire vient de se terminer. Pour le concours « Soutien aux activités de diffusion et d'échange des connaissances », le comité de la recherche a soutenu trois événements, une demande a été déposée et financée pour le concours « Soutien à la publication » et aucune demande n'a été déposée pour le concours « Démarrage d'un nouveau projet de recherche ». La vice-doyenne à la recherche indique qu'exceptionnellement, ce concours sera relancé en janvier, et invite les membres du Conseil à en parler à leurs collègues.

Concours de stage postdoctoral de la Faculté :

Le Comité de la recherche se réunit vendredi pour évaluer les demandes reçues pour le concours de stage postdoctoral à la Faculté. Onze demandes ont été reçues, dont neuf demandes admissibles. Il s'agit de la première édition de ce concours, et on ne sait pas si les fonds seront reconduits l'an prochain.

Politique numéro 10 de la recherche et de la création de l'UQAM

La politique numéro 10 de la recherche et de la création de l'UQAM est présentement en révision. La Commission des études s'est penchée sur la dernière version et a demandé aux comités de travail d'y apporter des modifications.

8. Modification majeure du programme de doctorat en science de l'environnement

La demande provient de la Faculté des sciences de l'environnement et touche le doctorat en sciences de l'environnement. Le vice-doyen aux études explique que le programme est inter-UQ. Une résolution du conseil académique est demandée parce que des professeures et professeurs de science politique y donnent des cours. On doit valider les modifications même si peu de nos étudiantes et étudiants suivent ce programme. La réforme porte essentiellement sur la scolarité obligatoire et elle permet de mieux répondre aux demandes des étudiantes et étudiants.

Modification du programme de doctorat en sciences de l'environnement

RÉSOLUTION CFSPD-2018-2019-738

ATTENDU les documents déposés en annexe;

ATTENDU la résolution 2017-CE-13234 demandant à la direction du programme de doctorat en sciences de l'environnement de procéder aux travaux de modification du programme sur la base des recommandations formulées dans le cadre de son évaluation décennale;

ATTENDU la résolution D.SC.ENV.410 adoptée par le Comité de programme interinstitutionnel du doctorat en sciences de l'environnement le 28 mai 2018 appuyant le projet de modification;

ATTENDU la résolution 2018-CE-30-08-38 adoptée par le Comité exécutif de l'Institut des sciences de l'environnement le 30 août 2018 appuyant le projet de modification;

ATTENDU la résolution 2018 BIO 139 adoptée par l'assemblée départementale des sciences biologiques le 17 septembre 2018 appuyant le projet de modification;

ATTENDU la résolution SE-18-66-05.1 adoptée par l'assemblée départementale des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Trois-Rivières, le 28 septembre 2018 appuyant le projet de modification;

ATTENDU l'avis du Département d'études urbaines et touristiques daté du 3 octobre 2018 appuyant le projet de modification;

ATTENDU la résolution CPMG-18-01-26-R-33 adoptée par le Comité de programmes d'études de cycles supérieurs en géographie de l'Université du Québec à Rimouski le 4 octobre 2018 appuyant le projet de modification;

ATTENDU l'avis du Registrariat – dossiers universitaires daté du 8 octobre 2018 confirmant la conformité du cheminement proposé;

ATTENDU l'avis du Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale daté du 16 octobre 2018 appuyant le projet de modification;

ATTENDU la résolution BCG-114-603 adoptée par le Département de biologie, chimie et géographie de l'Université du Québec à Rimouski le 17 octobre 2018 appuyant le projet de modification;

ATTENDU la résolution D18-INST.FORESTS-053-5.3.1 adoptée par l'Institut de recherche sur les forêts de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, le 17 octobre 2018 appuyant le projet de modification;

ATTENDU la résolution 2018-AD-CHI-37-12 adoptée par l'assemblée départementale de chimie, le 18 octobre 2018 appuyant le projet de modification;

ATTENDU l'avis du Département de géographie daté du 24 octobre 2018 appuyant le projet de modification;

ATTENDU l'avis du Département de sciences de la Terre et de l'atmosphère daté du 29 octobre 2018 portant sur le projet de modification;

ATTENDU l'avis du Département de sciences économiques daté du 29 octobre 2018 accueillant favorablement certains aspects proposés de la modification mais s'opposant à sa mise en place;

ATTENDU l'avis du Registrariat – admission daté du 31 octobre 2018 confirmant la conformité des conditions d'admission proposées;

ATTENDU la lettre d'appui du Département des sciences fondamentales de l'Université du Québec à Chicoutimi datée du 31 octobre 2018, favorable au projet de modification;

ATTENDU la résolution 2018-CEFS-04 adoptée par le Comité des études de la Faculté des sciences le 7 novembre 2018 appuyant le projet de modification;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Roch, appuyé par monsieur Louis-Simon Besner, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études l'adoption du projet de modification du programme de doctorat en sciences de l'environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Nomination à la direction de l'Unité de programme de premier cycle en droit

Monsieur Jacques Papy ayant été le seul candidat pour ce poste, sa candidature a été acceptée à l'unanimité.

Nomination à la direction de l'Unité de programmes de premier cycle en droit.

Résolution CFSPD-2018-2019-739

ATTENDU la candidature de monsieur Jacques Papy au poste de direction de l'Unité de programmes de premier cycle en droit;

ATTENDU l'Assemblée d'élection tenue le 1er novembre 2018, sous la présidence de monsieur Martin Gallié, vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit, et conformément aux règlements de l'Université;

ATTENDU l'élection à l'unanimité de monsieur Jacques Papy;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Hugo Cyr, appuyé par monsieur François Roch, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination de monsieur Jacques Papy, à titre de directeur de l'Unité de programmes de premier cycle en droit pour un mandat de trois ans, commençant le 1er janvier 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Affaires étudiantes

Modification du Règlement facultaire no 2 de régie interne concernant la composition étudiante du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

Monsieur Simon Besner présente sa résolution. Elle est le résultat de la discussion entamée lors du dernier Conseil académique. Il s'agit de l'ajout d'un nouveau membre au Conseil académique. On argue que le représentant de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit prend le siège du département d'où l'étudiante, l'étudiant est issu. Comme la résolution a été reçue hier, le doyen informe Monsieur Besner qu'elle ne pourra pas être présentée lors du présent Conseil. Le doyen suggère de la placer en dépôt et d'en débattre lors du prochain Conseil académique.

Rentrée étudiante - Hiver 2019

Monsieur Simon Charron est à la préparation de la prochaine rentrée étudiante – Hiver 2019. Il explique qu'il y aura des kiosques, des visites guidées ouvertes à toutes et à tous. Il n'y aura cependant pas d'accueil facultaire.

11. Motion de félicitations

Résolution CFSPD-2018-2019-740

ATTENDU l'obtention par madame Clarisse Émond-Larochelle de la Bourse Rhodes;

ATTENDU son implication dans la lutte à l'encontre de la violence à caractère sexuelle;

ATTENDU la fierté des membres de la Faculté de science politique et de droit à l'égard de l'ensemble des réussites de Madame Émond-Larochelle ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Hugo Cyr, appuyé par madame Maya Jegen, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTENT leurs plus chaleureuses félicitations à madame Clarisse Émond-Larochelle pour l'obtention de la prestigieuse bourse Rhodes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CFSPD-2018-2019-741

ATTENDU la nomination de monsieur René Côté à la Commission du droit d'auteur du Canada;

ATTENDU la carrière exceptionnelle de monsieur René Côté, professeur au Département des sciences juridiques;

ATTENDU l'intérêt de monsieur René Côté pour les lois relatives aux technologies et ses nombreuses publications dans ce domaine;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Roch, appuyé par Simon Besner, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

FÉLICITENT monsieur René Côté, professeur au Département des sciences juridiques, pour sa nomination à la Commission du droit d'auteur du Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Dépôt de document

Modification du Règlement facultaire no 2 de régie interne concernant la composition étudiante du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

13. Levée de séance

La séance est levée à 14 heures.

Le doyen

La secrétaire